

où EN SOMMES-NOUS ?

2023

Identification du site

Mi 2023

Sécurisation foncière

Mi 2023

Lancement des études : étude faune et flore, étude paysagère

Décembre 2023

Présentation du projet au maire de Gimouille

Début 2024

Avis favorable de la Chambre d'agriculture de la Nièvre après présentation du projet

2024

Premiers résultats des études faune flore et lancement de l'étude préalable agricole

Mars 2025

Atelier d'aménagement de la Direction départementale des Territoires

Septembre 2025

Comité de projet & permanence publique

Fin 2025

Dépôt du dossier

2026

Enquête publique

2026

Décision du préfet

LE DIALOGUE LOCAL, UNE ÉTAPE CLÉ DU DÉVELOPPEMENT DU PROJET

Le dialogue local, une étape clé du développement du projet :



À l'issue d'une présentation du projet, le conseil municipal de Gimouille a voté en juin 2025 une délibération en faveur de l'accueil de ce projet agrivoltaïque.



Verso Energy a sollicité l'organisation d'un atelier d'aménagement auprès la DDT de la Nièvre et des Architectes des Bâtiments de France pour échanger sur les enjeux paysagers du projet.



Toutes les informations concernant le projet et sa mise en œuvre pourront être suivies via le site web dédié : projet-agrivoltaïque-des-abreuvoirs.fr



Un comité de projet, prévu le 8 septembre, assurera des échanges entre le porteur de projet et les représentants locaux (dont ceux des communes limitrophes) sur les conditions d'intégration dans le territoire du projet. Les résultats de ces échanges seront disponibles publiquement.



Une permanence publique se tiendra le **le 08 septembre 2025** pour répondre à vos questions



Une enquête publique, menée par un commissaire enquêteur indépendant, assurera des permanences à Gimouille, ainsi que dans les communes limitrophes. L'enquête peut durer de 30 jours minimum à 60 jours maximum. Les conclusions de l'enquête seront rendues publiques.

ENEZ NOUS RENCONTRER !

Verso Energy vous propose de se rencontrer lors de la permanence publique qui se tiendra le :

8 septembre 16h à 19h
à la salle polyvalente de Gimouille
Rue François Villon 58470 Gimouille

Profitez-en pour en savoir plus sur l'agrivoltaïsme, le projet agrivoltaïque des Abreuvoirs, l'implantation précise du projet et poser toutes vos questions !

RESTONS EN CONTACT !

Alexis Desvaux, consultant à l'Agence Tact et chargé de la concertation autour du projet, est joignable :

✉ alexis.desvaux@agencetact.fr

☎ 07 56 27 79 37

LE PROJET AGRIVOLTAÏQUE DES ABREUVOIRS

LETTRE D'INFORMATION AOUT 2025

ÉDITO DE VERSO ENERGY

Madame, Monsieur,

Depuis 2023, Verso Energy, en partenariat avec François et Vincent Colmont, étudie la faisabilité d'un projet agrivoltaïque sur des parcelles de l'EARL Colmont à Gimouille.

L'objectif ? Soutenir le développement de l'activité agricole et la production d'énergies renouvelables sur le territoire grâce à l'installation de panneaux solaires. À son échelle, ce projet contribuera à l'atteinte des objectifs nationaux et locaux de production d'énergie photovoltaïque : 100 GW en 2050 à l'échelle de la France, contre 20 GW en 2023, et 29 ha de panneaux d'ici 2030 sur le territoire de Nevers Agglomération.

Ce projet est le fruit d'un long processus, nécessaire à la prise en compte des spécificités de votre territoire. Au-delà des différentes études environnementales, paysagères et agricoles menées, différents échanges ont été organisés avec vos élus locaux et des acteurs clés du territoire, tels que la Chambre d'Agriculture et la Direction départementale des Territoires (DDT) de la Nièvre.

Cette démarche de concertation ne pourrait être complète sans un travail d'information et d'échange avec vous. Cette lettre d'information vise donc à vous présenter en détail le projet en cours sur votre commune. Je serai également ravi d'en discuter de vive voix avec vous lors de la permanence publique qui se tiendra le 08 septembre 2025 mai dans votre ville !

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous souhaite une bonne lecture et reste à votre disposition pour plus d'informations.

Arthur Camu
Chef de projet



QUI SOMMES-NOUS ?



LE SAVOIR-FAIRE RENOUVELABLE

Verso Energy est une société créée en 2021, née d'une conviction : parvenir à un mix énergétique comportant une forte proportion d'énergies renouvelables est possible ! Ses équipes sont présentes tout au long du cycle de vie des projets de production d'électricité renouvelable, de stockage d'électricité par batterie et de production d'hydrogène décarboné et de ses dérivés.



LA FAMILLE COLMONT, EXPLOITANTS AGRICOLES

Installée à Gimouille depuis 1980, l'EARL Colmont est une exploitation familiale d'élevage bovin allaitant dirigée par François et Vincent Colmont. Spécialisée en vèlage sans corne, la ferme accueille un élevage charolais en pâturage tournant, avec vente de reproducteurs mâles et femelles.

L'AGRIVOLTAÏSME QU'EST-CE QUE C'EST ?

UN PROJET ADAPTÉ AU TERRITOIRE

SOUTENIR UN PROJET AGRICOLE TOUT EN PRODUISANT DE L'ÉNERGIE SOLAIRE



Réglementairement, un projet agrivoltaïque est une centrale solaire au sol, implanté sur une parcelle agricole de manière à en conforter l'activité première : l'agriculture.



L'activité agricole reste l'activité principale de la parcelle. Une étude préalable agricole est réalisée pour démontrer que le projet permet à la fois un rendement stable et un revenu durable mais aussi de rendre un ou plusieurs services à l'exploitation agricole.



Chaque projet est déposé et suivi par la Direction départementale des territoires (DDT).



Différents avis sont requis durant l'instruction, dont l'avis conforme de la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF).



La décision d'autoriser ou non le projet est rendue par le Préfet.

AU CŒUR DU PROJET : SOUTENIR L'ÉLEVAGE BOVIN DE LA FAMILLE COLMONT

Installés ensemble depuis 2010, François et Vincent Colmont, père et fils, souhaitent pérenniser la transmission de l'exploitation de génération en génération en vue du départ à la retraite de François, tout en soutenant leur production face aux aléas climatiques.

CE QUE VA APPORTER LE PROJET AGRIVOLTAÏQUE À L'EXPLOITATION



Pérenniser l'entreprise, préserver l'activité d'élevage en diversifiant les sources de revenu.



Améliorer la qualité et la disponibilité du fourrage, notamment par forte chaleur (en période de sécheresse et de canicule par exemple)



Recruter une personne dédiée à l'administratif pour réduire la charge de travail de Vincent, une fois François à la retraite.



Financer de nouveaux investissements sur l'exploitation (point d'abreuvement, parc de contention).



Améliorer le bien-être animal en offrant une protection aux bovins grâce à l'ombrage apporté par les panneaux.



Renouveler l'ensemble des clôtures existantes par des clôtures agricoles neuves.



UN PROJET RESPECTANT L'ENVIRONNEMENT ET LE PAYSAGE



Plusieurs **études techniques** ont été réalisées par des bureaux indépendants afin de tenir compte des spécificités et des enjeux du territoire.



À partir de ces études, Verso Energy conçoit un scénario d'implantation final respectant la **logique ERC (pour « Éviter, Réduire, Compenser »)**. Elle vise à garantir que la construction et l'exploitation de la centrale solaire soient de moindre impact pour le territoire. La mise en place de ces mesures fait l'objet d'un suivi indépendant durant toute la durée de vie du projet. D'ailleurs, une des règles clés à respecter pour l'implantation d'un projet agrivoltaïque est sa réversibilité, c'est-à-dire son démantèlement complet en fin de vie.



Les enjeux identifiés par l'étude environnementale sont pris en compte pour **réduire au maximum l'impact du projet** sur la faune et la flore.



Une étude paysagère a identifié des enjeux depuis les lieux en hauteur et à proximité de la zone d'implantation potentielle. Un **atelier d'aménagement** organisé par la Direction départementale du territoire avec la participation des Architectes des Bâtiments de France a permis d'échanger sur les solutions possibles afin d'éviter ou réduire les impacts paysagers du projet.

LE PROJET EN CHIFFRE

- **Des rangées espacées**, avec < 40 % de taux de couverture envisagé sur la zone d'implantation
- **Environ 4 MWc** de puissance installée, soit une production annuelle de 4,8GWh.
- Cela correspond à l'équivalent de la consommation annuelle de **900 foyers**.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les panneaux photovoltaïques seront équipés de **trackers solaires** qui permettent de suivre l'orientation du soleil. Au-delà du gain en termes de production, cette technologie permet de s'adapter au pâturage tournant sur la parcelle. Les panneaux prennent une position à plat lors de la présence d'animaux ce qui permet leur circulation et le pâturage.

DES RETOMBÉES FINANCIÈRES POUR LE TERRITOIRE

Différentes recettes fiscales bénéficieront à la commune de Gimouille, ainsi qu'à la Communauté d'agglomération de Nevers et au département de la Nièvre.

Un financement participatif sera proposé pour permettre aux riverains d'investir et de bénéficier des retombées grâce à un projet local.

1 500€HT/MWc/an seront reversés au Groupement d'Utilisation des Financements Agricoles (GUFA) de la Nièvre pour financer des projets agricoles, tels que l'installation de jeunes agriculteurs, l'aménagement du foncier agricole, l'adaptation aux changements climatiques et la gestion des risques, etc.